



BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER BOIS

INFORMATIONS

Code RNCP : 37237

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :

Tout public, salariés, demandeurs d'emploi.

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleur handicapé.

Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.

Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification.

OU

Être un(e) jeune âgé(e) de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

ET

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

- Le titulaire du BP Charpentier Bois est un ouvrier hautement qualifié. Il intervient en atelier et sur chantier pour tailler, lever et restaurer tous les types de structures réalisées en bois, en dérivés du bois lors de travaux neufs, de réhabilitation et de restauration. Son activité s'exerce sur des constructions et des ouvrages contemporains ainsi que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.
- Il participe au diagnostic de l'existant, à l'étude de faisabilité de projets, il prépare le processus de réalisation à partir notamment du dossier d'étude. En fonction de l'expérience acquise en entreprise et de l'évolution de ses compétences initiales, il pourra organiser, assurer le suivi et rendre compte de la réalisation d'un chantier, animer et conduire une équipe.

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Charpentier, charpentier bois, charpentier poseur, constructeur bois.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du BP Charpentier Bois.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles :

- Réaliser l'analyse technique d'un ouvrage (décoder et analyser les documents techniques, choisir et justifier une solution technique, établir et optimiser les quantitatifs)
- Préparer une fabrication et une mise en œuvre sur chantier (analyser les contraintes et établir le processus de réalisation, organiser et sécuriser l'espace de travail, organiser son intervention)
- Fabriquer un ouvrage (rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles, préparer les matériaux, produits et composants, tracer, réaliser les opérations de taille, d'usinage, d'assemblage, de finition, préparer l'approvisionnement du chantier, assurer la maintenance des matériels)
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Organiser et suivre une mise en œuvre sur chantier (observer et analyser une situation de chantier, établir le diagnostic d'une situation existante, lever et stabiliser les structures bois, installer les revêtements, assurer le suivi des interventions, assurer la relation avec les différents intervenants, mettre en œuvre la démarche qualité et les mesures de prévention, animer une équipe, rendre compte).

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelle :

Sauveteur Secouriste du Travail
Prévention Santé Environnement

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

Enseignement général : expression et connaissance du monde, anglais, mathématiques, sciences physiques et chimiques. Enseignement professionnel et technique (ex : Étude de la Construction)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

INFORMATIONS



DURÉE DE LA FORMATION

De 18 à 24 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires. Nous contacter.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion

Journées Portes Ouvertes

Découverte des métiers

Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers :



Mis à jour le 31/03/2025



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.

En cas d'échec à l'examen, le redoublement est possible. Les modalités seront définies selon chaque cas.

HABILITATIONS ET CERTIFICATS

Possibilité d'obtenir les certificats et habilitations suivants indépendamment de la formation suivie : Sauveteur Secouriste au Travail, Habilitation électrique (PRE), Habilitation échafaudage R408.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS

Consultez la page dédiée de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37237>

SUITES DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Formations : BTS Développement Réalisation Bois

Secteurs et emplois : consultez la page dédiée de France Compétences :

[https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37237/](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37237)

Mise à jour le 15/04/24

TOUTES LES FORMATIONS

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.